

Résumé

Programme de doctorat en éducation

Mai 2022

Description sommaire du programme

Le programme de doctorat en éducation mène à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D). Tel qu'il est décrit dans la fiche signalétique, il s'agit d'un programme centré sur la formation à la recherche qui se distingue des autres programmes similaires au Québec par son objectif d'amener l'étudiante ou l'étudiant à « établir des liens organiques ou dynamiques entre la recherche, la formation et la pratique, d'en saisir l'application dans son champ de recherche et de développer ses capacités d'intervention dans ce cadre ». Dans sa mise en oeuvre actuelle, le programme est composé des activités pédagogiques suivantes :

Deux activités obligatoires de groupe, totalisant 6 crédits :

- EDU901 *Méthodologie de la recherche* (3 cr.);
- EDU904 *Séminaire de recherche I* (3 cr.).

Quatre activités obligatoires individuelles sous la responsabilité de l'équipe de direction de thèse, totalisant 72 crédits :

- EDU906 *Examen de synthèse* (6 cr.);
- EDU907 *Dépôt et soutenance du projet de recherche* (18 cr.);
- EDU908 *Bilan d'étape* (12 cr.);
- EDU922 *Dépôt et soutenance de thèse* (36 cr.).

Quatre activités à option totalisant 12 crédits, parmi les activités individuelles ou de groupe () suivantes :*

- EDU913 *Travaux dirigés I* (3 cr.);
- EDU914 *Travaux dirigés II* (3 cr.);
- EDU915 *Travaux dirigés III* (3 cr.);
- EDU916 *Travaux dirigés IV* (3 cr.);
- EDU917 *Stage en recherche* (3 cr.);
- *EDU920 *Fondements et épistémologie de l'éducation* (3 cr.).

La personne admise au doctorat en éducation peut mener une recherche dans l'un des champs suivants :

- Éducation et travail : transitions et apprentissage;
- Counseling et développement de carrière;
- Gestion et accompagnement des organismes scolaires;
- Intervention éducative et réussite scolaire;
- Inadaptations sociales de l'enfance;
- Didactiques des disciplines;
- Développement de l'expertise professionnelle;
- Parcours professionnels et pratiques enseignantes en formation professionnelle;
- Pédagogie de l'enseignement supérieur.

Le programme de doctorat en éducation vise huit objectifs. La fiche signalétique indique que, à terme, cette formation doit permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'établir des liens organiques ou dynamiques entre la recherche, la formation et la pratique, d'en saisir l'application dans son champ de recherche et de développer ses capacités d'intervention dans ce cadre;

- d'approfondir ses connaissances en méthodologie de la recherche, que celle-ci soit de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée ou de la recherche-action;
- d'approfondir ses connaissances dans son champ de recherche;
- d'analyser de façon critique les résultats scientifiques publiés par des personnes dont les compétences sont reconnues dans son champ de recherche;
- de contribuer de façon originale à l'avancement des connaissances dans un domaine de l'éducation;
- de concevoir, d'élaborer et de mener à terme de façon autonome un projet original de recherche, de création ou d'intervention dans son domaine en accord avec les règles éthiques en vue d'assumer ses responsabilités de chercheuse ou de chercheur;
- de rédiger des articles ou des ouvrages conformes aux normes scientifiques et linguistiques attendues;
- de développer sa capacité de bien communiquer les résultats de ses travaux à l'occasion de séminaires, de colloques ou de conférences.

Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme de doctorat en éducation respecte la démarche normalement attendue selon le processus d'évaluation périodique.

La composition du comité d'évaluation de programmes (CEP) est conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (tableau 1).

Tableau 1 : Composition du comité d'évaluation de programme

Noms	Titre et rôle dans le CEP
M. David Baril	Étudiant au Ph. D., membre du comité des programmes facultaires en recherche ^{1F2}
P ^{re} Johanne Bédard	Professeure au Département d'enseignement au préscolaire et au primaire
P ^r Sylvain Bourdon	Professeur au Département d'orientation professionnelle
P ^{re} Claudia Gagnon	Professeure au Département de pédagogie
P ^r Abdelkrim Hasni	Président du CÉP (depuis 2018)
P ^{re} Anne Lessard	Professeure au Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale
P ^r Patrick Mignault	Professeur, Faculté de droit, membre externe
P ^{re} Joséphine Mukamurera	Professeure au Département de pédagogie (responsable du doctorat en éducation à partir de janvier 2020)

Contexte

Le doctorat en éducation émane d'une volonté collective de favoriser la recherche dans les facultés d'éducation du Québec, volonté exprimée dans différents rapports de la fin des années soixante-dix et quatre-vingt (Faculté d'éducation, 1993; Comité d'évaluation du programme de doctorat en éducation, 2004) : « [...] la recherche en éducation, au Québec, doit constituer une priorité dans les plans de développement des universités » (Faculté d'éducation, 1993, p. 7).

La mise sur pied du doctorat en éducation s'inscrit dans la veine d'autres initiatives de l'UdeS et de la Faculté d'éducation qui valorisent de façon importante la formation scientifique et professionnelle en développant des relations multiformes avec les milieux éducatifs que ce soit par les stages, le régime coopératif ou divers autres liens. La reconnaissance interne et externe de la qualité d'une formation ancrée à la pratique déjà offerte aux personnes qui oeuvrent ou souhaitent oeuvrer en éducation est

donc utilisée comme argument pour justifier l'élaboration du programme. C'est « à partir de ces acquis que la Faculté d'éducation a décidé de coiffer son projet de doctorat sous une thématique générale, fidèle à son image et représentative de ses antécédents, soit celle de l'interrelation entre la recherche, la formation et la pratique » (Faculté d'éducation, 1993, p. 14). Cette thématique, clairement définie dans le premier objectif de la fiche signalétique, est rappelée dans le paragraphe d'introduction aux domaines de recherche. Au fil des modifications apportées au programme, ces champs de recherche ont été mis à jour. Si à l'origine il n'y en avait que quatre, aujourd'hui on en dénombre neuf.

La visite des expertes (novembre 2020)

Les personnes expertes externes ont rencontré les gens de la Faculté d'éducation les 24 et 25 novembre 2020, selon une formule à distance en raison de la pandémie de Covid-19. Les personnes suivantes ont agi à titre d'expertes externes :

- Diane LeBreton, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton;
- Michel Laurier, professeur retraité de l'Université d'Ottawa.

Au cours de ces journées, les professeurs LeBreton et Laurier ont pu s'entretenir avec la direction facultaire, le CEP, des personnes étudiantes et enseignantes ainsi que les responsables du programme.

Les personnes expertes externes ont réalisé un travail exceptionnel et généreux en termes de pistes d'amélioration et de recommandations. Leur travail fut d'ailleurs très utile au CEP pour appuyer leurs recommandations. Les deux personnes expertes externes ont brossé un portrait assez similaire du programme, le tout sans complaisance.

Le rapport final d'évaluation

À la lumière des diagnostics de pertinence et de qualité effectués dans le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des avis d'expertise externe, le CEP formule les dix recommandations suivantes :

Thème 1 : Le positionnement du doctorat en éducation

R. 1 : Actualiser les objectifs généraux du doctorat en éducation en s'assurant de l'arrimage avec les finalités de formation institutionnelles (Annexe 1 du *Règlement des études*) et le plan stratégique de l'UdeS, et en faisant ressortir le caractère distinctif du doctorat en éducation par rapport au doctorat professionnel en éducation, ainsi qu'aux autres doctorats de type recherche offerts ailleurs (pertinences sociale, institutionnelle et interuniversitaire).

R. 2 : Renforcer la thématique du doctorat en éducation (interrelation recherche, formation et pratique) et s'assurer de sa maîtrise par les personnes étudiantes et de son intégration dans les thèses réalisées.

Thème 2 : La structure et la qualité du programme : activités pédagogiques, parcours et encadrement des études

R. 3 : Diversifier l'offre de formation et actualiser les objectifs et les contenus des activités pédagogiques, en vue de consolider les formations scientifique et transversale pertinentes à diverses perspectives de carrière en cohérence avec les objectifs généraux du programme.

R. 4 : Actualiser le parcours doctoral afin d'assurer une progression efficace des activités pédagogiques et un balisage temporel plus étroit conformément aux orientations institutionnelles en la matière.

R. 5 : Consolider l'encadrement et l'accompagnement des études.

Thème 3 : L'attrait du programme, le recrutement, l'intégration et la réussite des personnes étudiantes

R. 6 : Augmenter l'attrait du programme, la persévérance et la réussite aux études.

R. 7 : Développer des mécanismes pour favoriser un recrutement ciblé et porteur.

Thème 4 : L'équipe programme

R. 8 : Développer des mécanismes pour informer et favoriser l'engagement du corps professoral dans le programme.

Thème 5 : Efficience et documentation de divers aspects du parcours doctoral

R. 9 : Documenter les parcours des personnes étudiantes dans le programme.

R. 10 : Faciliter l'appropriation des procédures et des outils mis en place pour aider le cheminement des personnes étudiantes et le suivi.

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté d'éducation lors de sa séance du 7 décembre 2021.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en janvier 2022. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de doctorat en éducation ainsi que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations ont été soumis, dans un premier temps au conseil de la recherche pour avis et dans un second temps au conseil des études (CE) qui a adopté la démarche d'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 20 avril 2022.

Lors de sa réunion du 4 mai 2022, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de doctorat en éducation.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes